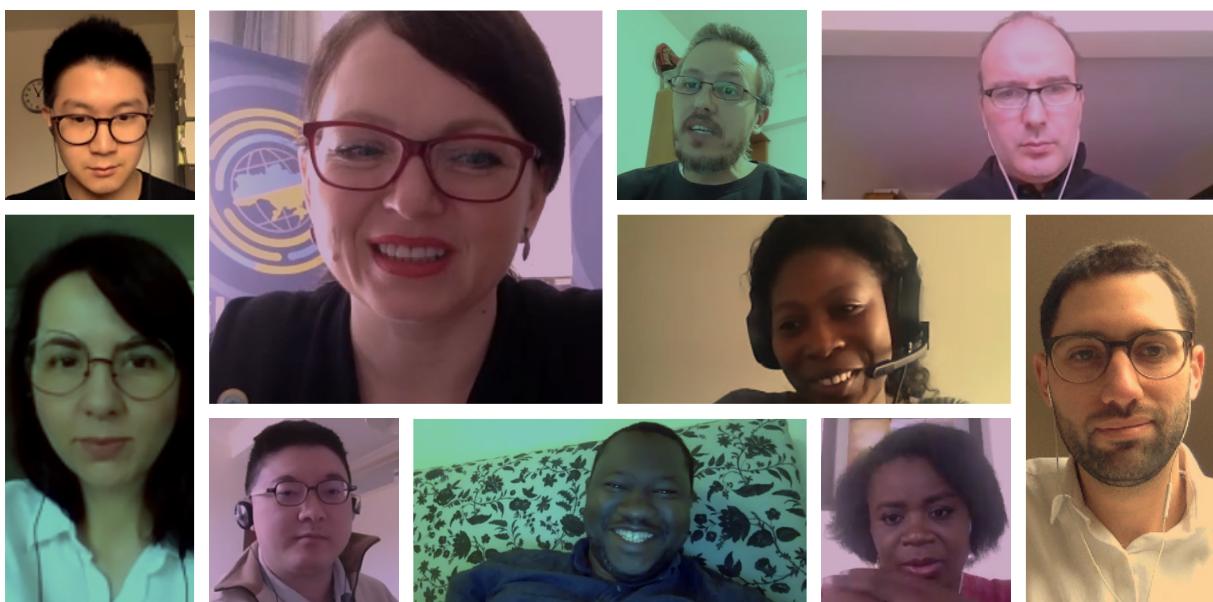


EDIF | European Union Global Diaspora Facility



CONSULTATION DE LA DIASPORA : EUROPE DE L'OUEST

29-30 avril 2020
4-5 mai 2020

RAPPORT

Financé par
l'Union européenne



Mis en oeuvre par

Résumé

La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF) a organisé sa deuxième Consultation de la diaspora les 29-30 avril (en français) et 4-5 mai (en anglais) 2020 de façon virtuelle. Vingt-trois organisations de la diaspora basées dans sept pays d'Europe de l'Ouest ont participé à l'événement, représentant des pays d'héritage de différentes régions du monde.¹

Les objectifs principaux de la consultation étaient d'échanger sur les opportunités et défis liés à l'engagement de la diaspora pour le développement des pays d'origine ; de mieux saisir le profil et les dynamiques des organisations de la diaspora en Europe de l'Ouest ; et de faciliter de nouvelles connexions entre organisations de la diaspora. Compte tenu de la pandémie Covid-19, le format de la consultation a été adapté pour permettre la tenue de l'événement en ligne, mais également afin d'assurer des échanges entre pairs sur les initiatives menées par les diasporas en réponse à la pandémie.

Les organisations participantes ont souligné les points suivants :

-  **La durabilité des actions de la diaspora est une question importante.** L'accès aux financements, le renforcement des capacités en matière de gestion de projets et de professionnalisation des organisations de la diaspora, ainsi que la capacité à mieux définir les stratégies d'intervention sont des facteurs clés pour maximiser la durabilité du travail des diasporas.
-  **Les organisations de la diaspora ont souligné le besoin de créer des organisations faîtières et des plate-formes supranationales.** Le développement d'organisations faîtières thématiques ou de réunions dans des domaines d'activités spécifiques (par exemple l'éducation, l'intégration, la santé, etc.) devrait être envisagé. Les organisations faîtières existantes pourraient partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques à cet égard.
-  **Il est nécessaire de promouvoir davantage le travail effectué par les organisations de la diaspora et de capitaliser sur l'expertise des diasporas.** Une plus grande visibilité pourrait optimiser l'impact des activités menées par la diaspora, y compris concernant les efforts déployés par les organisations de la diaspora en réponse à l'épidémie de Covid-19. La reconnaissance du travail accompli par les organisations de la diaspora contribue à créer un environnement favorable à l'engagement de la diaspora, et elle devrait donc être encouragée. Cette reconnaissance inclut également celle de l'expertise de la diaspora.
-  **La technologie est une opportunité pour l'optimisation de l'activité des diasporas.** Un certain nombre des initiatives de la diaspora évoquées dans le cadre de la consultation comportent un élément de technologie, qui constitue un domaine de croissance potentiel pour faciliter l'engagement de la diaspora. La technologie est également un domaine de développement dans les pays d'origine auquel la diaspora pourrait contribuer. Les restrictions de mouvement imposées lors de la pandémie de Covid-19 ont aussi conduit les organisations de la diaspora à mettre en place de nouvelles initiatives en ligne.
-  **L'épidémie de Covid-19 a montré que les organisations de la diaspora sont des intervenants essentiels en cas de crise.** Les communautés et organisations de la diaspora en Europe de l'Ouest ont démontré leur capacité à adapter leurs activités pour répondre à la crise tant dans leurs pays de résidence que dans leurs pays d'origine. Nombre d'entre elles ont été fortement touchées par le contexte actuel. La montée des discours haineux et de la xénophobie est un défi majeur qui a été aggravé par la crise, et la lutte contre la discrimination devrait être intégrée dans les initiatives de soutien liées au Covid-19.

¹ Les participants ont été sélectionnés sur la base de la taille de la communauté de la diaspora qu'ils représentent ainsi que du fait qu'ils mettent en œuvre des activités liées au développement dans leur pays d'origine. Une préférence a été accordée aux organisations actives dans la réponse à l'épidémie de Covid-19.



Au cours de l'événement, les participants ont élaboré une série de recommandations opérationnelles. L'EUDiF donnera suite à ces recommandations dans le cadre de son dialogue, de ses activités de renforcement des capacités et à travers le déploiement d'experts de la diaspora pour soutenir des projets de développement dans les pays d'origine. Celles-ci seront combinées avec les recommandations opérationnelles des autres consultations de la diaspora afin de dresser un ensemble consolidé de recommandations qui seront présentées aux autorités des pays d'origine ou de destination, ainsi qu'à l'UE.

Introduction

Les **consultations de la diaspora** font partie intégrante de la composante **Engagement et Partenariat** de la facilité, qui vise à créer, maintenir et formaliser la communication et l'interaction en servant de canal d'échange entre l'Union européenne (UE) (y compris les États membres de l'UE) et les groupes de la diaspora basés en Europe.²

Cinq consultations de la diaspora seront organisées dans le cadre du projet afin de couvrir toutes les régions d'Europe. La Consultation de la diaspora : Europe de l'Ouest, qui est la deuxième de cette série d'événements,³ a rassemblé des représentants d'organisations de la diaspora basées dans **sept pays d'Europe de l'Ouest** (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Irlande, Pays-Bas et Royaume-Uni).

L'Europe de l'Ouest est caractérisée par une grande diversité en ce qui concerne les communautés de diaspora qui y sont établies. Traditionnellement, elle est considérée comme une région de destination majeure au niveau mondial. Chaque pays d'Europe de l'Ouest présente une composition unique de communautés de la diaspora. Toutefois, des similitudes peuvent être observées au sein de la région, et certaines diasporas issues de pays extérieurs à l'UE sont établies dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, comme c'est le cas par exemple des diasporas indienne, marocaine et chinoise.

La diversité de la diaspora s'étend au-delà des pays d'origine et de destination, et englobe notamment la culture, la langue, la religion et le contexte socio-économique. Des organisations fondées par des membres de la diaspora ont été créées pour répondre aux intérêts de ces groupes. Certaines organisations cherchent à **renforcer et formaliser la contribution de la diaspora au développement de leur pays ou région d'origine**. L'UE souhaitant soutenir de telles initiatives, il est important de comprendre les intérêts, aspirations, besoins et défis de ces organisations en tant qu'acteurs du développement.

Les principaux objectifs de ces consultations sont d'échanger sur les opportunités et les défis liés à l'engagement de la diaspora pour le développement des pays d'origine ; de mieux saisir le profil et les dynamiques des organisations de la diaspora en Europe de l'Ouest ; et d'établir des réseaux entre les organisations de la diaspora. En outre, afin de **réagir à la situation causée par la pandémie actuelle**, cette consultation avait vocation à souligner le **rôle des organisations de la diaspora dans le contexte du Covid-19**, et notamment les efforts importants déployés par les organisations de la diaspora en Europe de l'Ouest pour répondre à l'épidémie.

La Consultation de la diaspora : Europe de l'Ouest devait initialement prendre place à Paris les 20 et 21 mars 2020. Cependant, en raison de l'épidémie de Covid-19, l'événement a été **transformé en consultation en ligne** et divisé en deux sessions distinctes ; une session francophone a été organisée les 29 et 30 avril 2020, et une édition anglaise les 4 et 5 mai 2020.

2 La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF) s'articule autour de quatre composantes principales : 1) cartographie, recherche et données sur l'engagement de la diaspora ; 2) activités de renforcement des capacités pour les gouvernements et les acteurs de la diaspora ; 3) activités de sensibilisation et de partenariat ; et 4) registre d'experts de la diaspora à déployer pour des projets de développement.

3 La première consultation - Consultation de la diaspora : Europe du Sud-Ouest - a pris place à Lisbonne, au Portugal, en novembre 2019.

1. Profil des organisations de la diaspora participantes

Aperçu général

23 organisations de la diaspora ont participé à la consultation. Les pays de résidence d'Europe de l'Ouest les plus représentés étaient la Belgique et la France, qui abritaient respectivement quatre et six des organisations participantes. Une part importante des organisations (neuf sur 23) étaient des **organisations faîtières ou des réseaux d'organisations de la diaspora**. Seize représentants exerçaient les fonctions de président, directeur ou administrateur dans leurs organisations respectives.

En plus des organisations basées en Europe occidentale, deux organisations basées en Espagne et au Portugal - Fundación Ibn Battuta et Fundo de Apoio Social de Cabo-verdianos em Portugal - ont participé à l'événement afin de «passer le témoin» et partager les points forts de l'événement précédent dans la série, la Consultation de la diaspora : Europe du Sud-Ouest.

Organisations participantes - édition francophone		
Pays/région d'origine	Pays de résidence	Organisation
Afrique	Belgique	ADEPT – Africa Europe Diaspora Development Platform
Afrique	Belgique	ADNE – African Diaspora Network Europe
Afrique	Autriche	ADYFE – African Diaspora Youth Forum in Europe
Arménie	Belgique	AGBU Europe – Armenian General Benevolent Union
Cameroun	Allemagne	Camfomedics – German-Cameroonian Forum for Medical and Paramedical Sciences
Chine	France	AJCF – Association des Jeunes Chinois de France
Global	France	FORIM – Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
Guinée	France	AJGF – Association des Jeunes Guinéens de France
Haïti	France	PAFHA – Plateforme d'Associations Franco-Haïtiennes
Moldavie	France	AMOL – Association des Moldaves de Lyon
Maroc	Espagne	Fundación Ibn Battuta
Niger	France	CONIF – Conseil des Nigériens de France



Organisations participantes - édition en anglais

Pays/région d'origine	Pays de résidence	Organisation
Pays ACP ⁴	Belgique	ACP-YPN – ACP Young Professionals Network
Afrique	Belgique	ADEPT – Africa Europe Diaspora Development Platform
Afrique	Belgique	ADNE – African Diaspora Network in Europe
Afrique	Royaume-Uni	AFFORD – African Foundation for Development
Cabo Verde	Portugal	FASCP – Fundo de Apoio Social de Cabo-verdianos em Portugal
Chine	Royaume-Uni	UKFCP – UK Federation of Chinese Professionals
Philippines	Europe	ENFiD – European Network of Filipino Diaspora
Ghana	Allemagne	Union of Ghanaian Associations in Germany
Global	Allemagne	BV-NeMO – Bundesverband Netzwerke von Migrantenorganisationen e.V.
Inde	Irlande	IIBA – Ireland-India Business Association
Moldavie	Pays-Bas	Noroc Olanda – Hello Netherlands
Somalie	Pays-Bas	HIRDA – Himilo Relief and Development Association
Ukraine	Allemagne	German-Ukrainian Academic Society
Ukraine	Allemagne	Global Ukraine Foundation

Secteurs d'activité

La grande majorité des organisations participantes (83 %) concentrent leurs activités sur des questions d'intégration et de soutien aux communautés **en Europe**. Parmi les autres secteurs d'activité importants figurent la promotion culturelle ainsi que l'éducation et la jeunesse. Certaines organisations faîtières et réseaux sont également impliqués dans des activités de formation et de coordination.

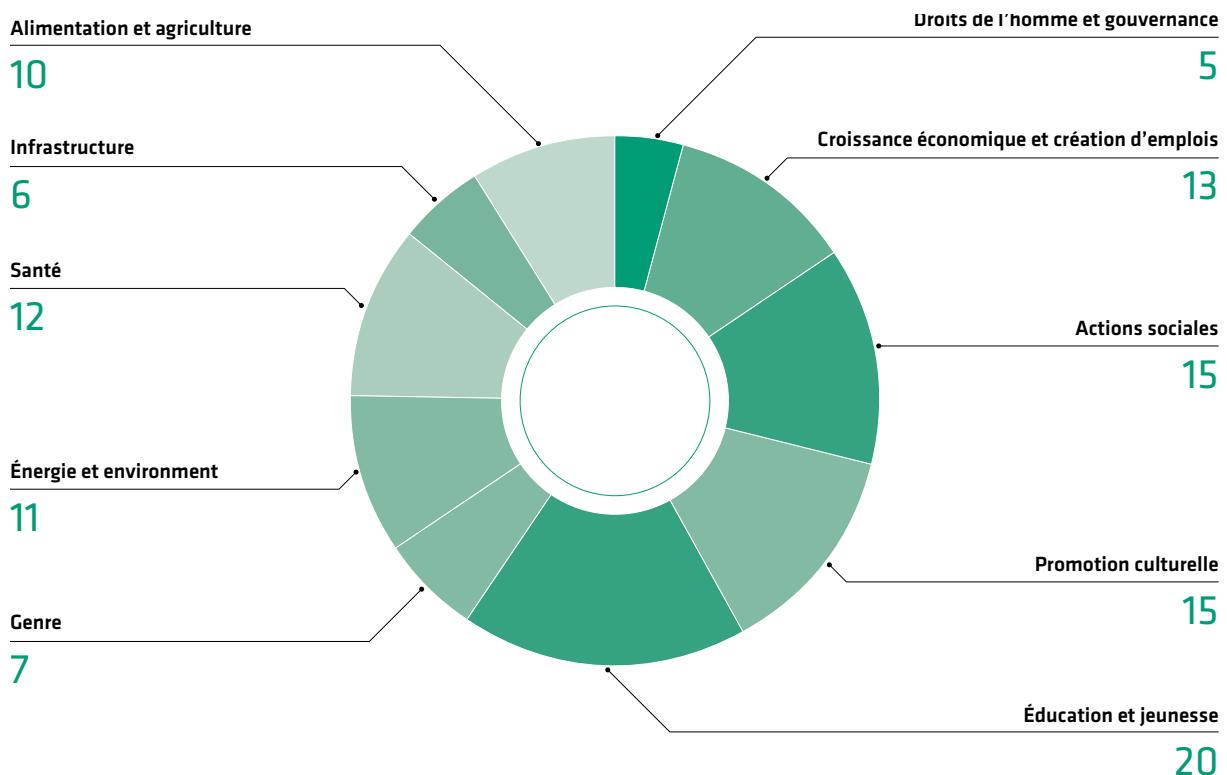
Au cours de l'événement, la plupart des participants ont présenté des exemples concrets de mesures prises pour faire face à la pandémie de Covid-19, et ont mentionné le **fort impact de la crise sur leurs activités**.

Plusieurs participants ont été contraints d'annuler ou de reporter des activités en raison des restrictions de mouvement imposées durant la pandémie de Covid-19. Certains ont dû adapter leurs activités malgré les circonstances en organisant, par exemple, des événements et des réunions en ligne.

D'autres ont indiqué avoir développé de nouvelles activités en réponse à la situation causée par l'épidémie de Covid-19, telles que des campagnes de sensibilisation pour lutter contre la montée des discours haineux et de la xénophobie en Europe, ou des activités de soutien aux communautés de la diaspora dans le besoin.

Domaines d'activité dans les pays/régions d'origine

Comme illustré dans le diagramme ci-dessous, les organisations de la diaspora participantes mettent en œuvre une grande variété d'activités dans leurs pays ou régions d'origine. Certains des principaux domaines de travail dans les pays d'origine correspondent aux activités menées en Europe, notamment en ce qui concerne la promotion culturelle et l'éducation et la jeunesse.

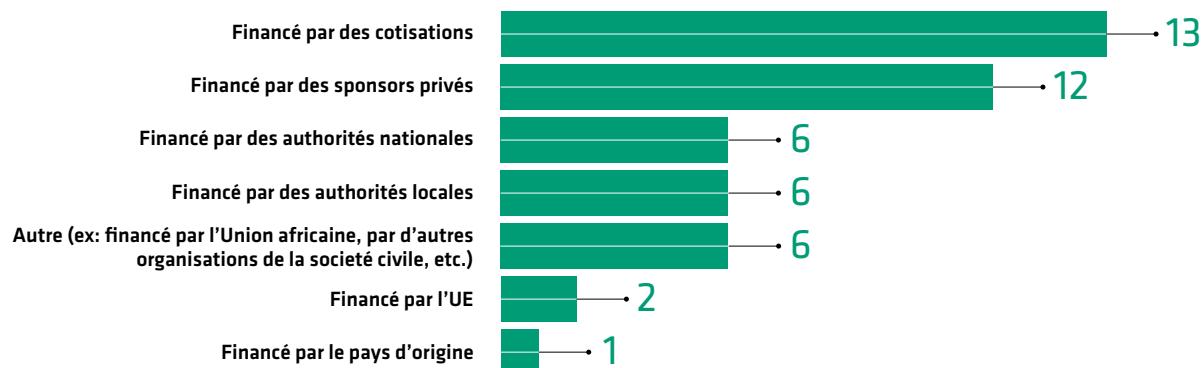


Sources de financement

Les principales sources de financement des organisations participantes sont **les cotisations des membres et les dons de sponsors privés**. Environ la moitié des participants (12) reçoivent également un financement des autorités nationales ou locales en Europe. Il est intéressant de noter que l'Union européenne et l'Union africaine financent un nombre égal d'entités parmi les organisations participantes (deux chacune). Dans certains cas, les organisations faîtières reçoivent des fonds d'autres organisations de la diaspora sous forme de cotisations.

Les représentants ont souligné l'impact du Covid-19 sur leurs sources de financement, **certaines organisations ayant déclaré avoir perdu jusqu'à 70 % de leur budget** en raison de la crise provoquée par la pandémie.

Sources de financement



2. Besoins et défis

Durabilité des actions de la diaspora

Les participants ont souligné la question de la durabilité des actions de la diaspora comme un objectif à long terme essentiel pour les organisations. La capacité des organisations à accéder à des fonds a été identifiée comme une condition préalable pour parvenir à cette durabilité et leur permettre d'aller au-delà de l'engagement bénévole et du volontariat.

Un autre besoin clé identifié a été le renforcement des capacités des organisations de la diaspora, en particulier dans les domaines de la conception et de la gestion de projets, ainsi qu'en matière de communication. Enfin, la question de la professionnalisation des organisations de la diaspora a été citée comme un important facteur de réussite pour assurer la durabilité du travail des diasporas.

Partenariats, dialogue inclusif et rayonnement

Il est nécessaire de poursuivre le dialogue et la coopération entre les organisations de la diaspora et les autorités nationales, tant en Europe que dans les pays d'origine. L'importance d'un engagement efficace avec l'UE, notamment par le biais des réseaux de la diaspora et des structures de coordination, a également été soulignée au cours des discussions.

Les participants ont relevé la nécessité de créer des organisations faîtières ou de prévoir des mécanismes de coordination supranationaux afin de créer des possibilités de collaboration. Les représentants ont également mentionné la création de dialogues thématiques basés sur le profil des participants et leurs domaines d'activités (par exemple l'éducation, l'intégration, le secteur de la santé, etc.) comme une opportunité à explorer dans le futur. Enfin, ils ont souligné la valeur ajoutée des organisations faîtières existantes - telles que la plateforme ADEPT (www.adept-platform.org) - et ont indiqué que celles-ci pourraient être considérées comme des bonnes pratiques sur lesquelles s'appuyer à l'avenir.

Promotion du travail de la diaspora

La promotion et la visibilité du travail effectué par les organisations de la diaspora dans une grande variété de secteurs sont apparues comme des besoins importants au cours des discussions. Les participants ont convenu qu'une meilleure visibilité pourrait optimiser l'impact des initiatives de la diaspora. Les participants ont souligné l'urgence de reconnaître les initiatives menées par les diasporas en réponse à la pandémie de Covid-19 afin d'améliorer la compréhension du potentiel des diasporas pour le développement et la réponse aux crises. Les participants ont souligné le besoin d'une plus grande visibilité sur les plateformes médiatiques existantes, tant en Europe que dans les pays d'origine. Une meilleure promotion du travail effectué par les organisations de la diaspora en Europe pourrait également défendre la valeur positive du travail et de l'expertise des diasporas, et contribuer ainsi à la création d'un environnement plus favorable à l'engagement de la diaspora.

En lien avec cette question, les représentants ont également insisté sur l'importance de valoriser et de mobiliser l'expertise de la diaspora, notamment en dressant une cartographie des compétences de la diaspora et en développant des registres d'experts de la diaspora ayant des compétences reconnues dans des domaines spécifiques.

Nouvelles technologies et outils numériques

Étant donné que de nombreuses actions menées par les diasporas ont dû être suspendues en raison de pertes budgétaires ou d'interdictions de voyager, la pandémie de Covid-19 a incité plusieurs organisations de la diaspora à se concentrer davantage sur les activités en ligne, telles que les campagnes de sensibilisation ou le partage d'informations. Plusieurs représentants ont évoqué la nécessité de développer davantage leurs activités en ligne, en particulier dans les domaines liés au soutien à l'entrepreneuriat des diasporas, à la numérisation des entreprises ou à l'éducation.

Les participants ont demandé de poursuivre les échanges de bonnes pratiques entre organisations de la diaspora dans le domaine des nouvelles technologies et des outils numériques.

Soutien à l'aide d'urgence et au rétablissement

Tout au long de l'événement, les représentants ont discuté du rôle que leurs organisations ont joué dans la réponse à l'épidémie de Covid-19. Ils ont souligné leur capacité à adapter leurs activités afin d'aider les communautés de la diaspora dans le besoin.

Les participants ont évoqué le profond impact que la crise a eu sur les différentes organisations et communautés de la diaspora en Europe de l'Ouest. Plusieurs représentants ont cité la discrimination et la montée des discours haineux et de la xénophobie comme des défis préexistants qui ont été aggravés davantage par l'épidémie de Covid-19, et ils ont demandé le renforcement des résolutions nationales et régionales visant à lutter contre la discrimination et à protéger les minorités, en particulier en temps de crise.

Les organisations de la diaspora souhaitent être impliquées dans les plans de réponse aux crises dans le futur. La coordination avec les acteurs humanitaires et les autres organisations de la société civile doit être améliorée en prévision d'éventuelles urgences futures.



3. Recommandations

Les participants ont formulé des recommandations au sein de groupes de travail qui ont ensuite été approfondies en séance plénière. Les recommandations sont les suivantes :

- Promouvoir les échanges entre pairs entre les organisations de la diaspora ;
- Renforcer la capacité des systèmes de gestion des organisations de la diaspora et les capacités de communication et de sensibilisation en Europe et dans les pays d'origine ;
- Mettre en place un fonds européen facilement accessible aux organisations de la diaspora et encourager les possibilités de cofinancement complémentaires au niveau européen et national dans les pays d'accueil ;
- Cartographier les compétences de la diaspora dans des domaines spécifiques et établir des registres d'experts de la diaspora ;
- Encourager le développement de plateformes ou de réseaux supranationaux pour les organisations de la diaspora afin de faciliter la coopération entre diasporas en Europe ;
- Favoriser le dialogue et la discussion sur la base du profil des organisations de la diaspora et de leurs domaines d'activité (par exemple, l'éducation, l'intégration, la santé, etc.) afin de faciliter les échanges thématiques d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Impliquer les organisations de la diaspora dans différents plans et mécanismes de réponse aux crises et renforcer la coordination entre les organisations de la diaspora et les acteurs humanitaires en temps de crise ;
- Soutenir les organisations de la diaspora dans leur rôle en matière de lutte contre la xénophobie et la discrimination, en particulier en temps de crise ;
- Encourager les échanges de bonnes pratiques entre les organisations de la diaspora en matière d'utilisation des nouvelles technologies et des outils numériques, ainsi que le potentiel des organisations de la diaspora à contribuer au développement numérique dans les pays d'origine.

L'EUDiF étudiera les moyens de promouvoir les recommandations et d'y répondre par le biais de ses activités de renforcement des capacités et de dialogue, ainsi qu'à travers le déploiement futur d'experts dans des projets de développement.

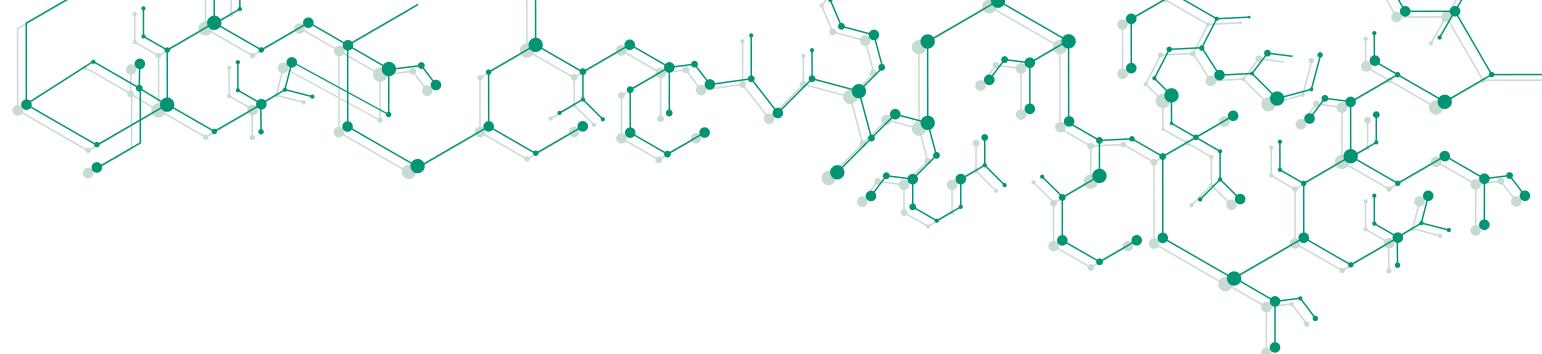
4. Conclusions et voie à suivre

Cette consultation de la diaspora a corroboré les tendances et résultats identifiés lors de la première consultation de la diaspora à Lisbonne en novembre 2019. Cet événement constitue une étape importante vers la création d'un profil des organisations de la diaspora en Europe, notamment grâce aux informations partagées par les représentants concernant les structures, capacités, thèmes, activités, besoins et défis de leurs organisations.

Cet événement a été différent de la précédente consultation dans la mesure où il a permis de discuter de l'impact de la crise du Covid-19 sur les activités quotidiennes des organisations de la diaspora basées dans la région.

À la demande des participants, un groupe LinkedIn dédié à la mise en réseau et au dialogue a été créé. À travers ce groupe, les organisations de la diaspora peuvent échanger des informations sur leurs activités respectives et accéder à des informations utiles.

Le rapport de la consultation est accessible au public sur le site web de l'EUDiF. En outre, les recommandations seront partagées avec les participants aux consultations ultérieures et celles-ci serviront de base à l'élaboration de recommandations concrètes qui seront présentées aux autorités des pays d'origine et de destination, ainsi qu'à l'UE. Ces recommandations permettront d'identifier les thèmes et les questions à aborder lors des forums mondiaux de l'UE sur la diaspora. Par la suite, les principales recommandations seront mises en œuvre dans le cadre d'activités de renforcement des capacités, ou encore à travers le déploiement d'experts de la diaspora pour soutenir des projets de développement dans les pays d'origine.



La facilité mondiale de l'UE pour la diaspora (EUDiF) est la première initiative financée par l'UE visant à adopter une approche globale pour consolider l'engagement de la diaspora en faveur du développement. L'EUDiF soutient les organisations de la diaspora en Europe, les pays d'origine et l'Union européenne ainsi que ses États membres à s'engager et collaborer plus efficacement ensemble et à intégrer l'engagement de la diaspora aux questions de développement. En place de juin 2019 à décembre 2022, l'EUDiF adopte une approche multipartite et consultative dans ses recherches, son renforcement des capacités, ses dialogues et ses déploiements d'experts de la diaspora..

Facilité mondiale de l'UE pour la Diaspora

ICMPD
Rue Belliard 159
1040 Bruxelles
Belgique



www.diasporafordevelopment.eu



EU-diaspora@icmpd.org



[@diaspora4devEU](https://twitter.com/diaspora4devEU)

